

Bulletin municipal  
Commune de Saint Pouange



# Le Glayolat

*Actualités et dates à retenir*  
*Ecoles et bibliothèque*  
*La vie associative*



2024  
AVRIL

## Contact Mairie

3, Rue Edouard Herriot  
10120 Saint-Pouange  
Tél : 03.25.41.71.91  
Courriel : maire@saint-pouange.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h45 à 17h45  
Mardi et Jeudi : 15h45 à 18h45

## Bibliothèque

1, Rue Edouard Herriot  
10120 Saint-Pouange  
Tél : 03 25 40 36 08  
Courriel :  
bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h00  
Mercredi : 16h00 à 18h00  
Vendredi : 16h30 à 18h30

## Ecoles

3, Rue Edouard Herriot  
10120 Saint-Pouange  
Tél : 03 25 41 87 91  
Courriel : accueil@saint-pouange.fr

Mot du maire _____	3
Commissions et Délégués _____	4
Evénements _____	5
A l'école _____	12
Accueil Collectif de Mineurs _____	14
Bibliothèque _____	16
Reportage _____	17
Pompiers _____	20
Associations _____	22
Agenda _____	27
Synthèses des conseils municipaux _____	27
Informations _____	28
Elections _____	31
Collecte des Déchets _____	32
Rappels de réglementation _____	33
Plan _____	34
Informations pratiques _____	35

## Etat Civil

Avec autorisation de publier

**Naissances :** Sacha SERGENT né le 25 octobre 2023  
Sophia KAMITSIS née le 06 janvier 2024.

**Décès :** Jean-Pierre HALAJKO le 12 mars 2024

## Défibrillateur

Face Mairie sur le coté gauche



## Le Glayolat

**Editeur :** Mairie de Saint-Pouange  
**Directeur de la publication :** Olivier Duquesnoy  
**Conception et Réalisation :** Gisèle Vinot et la Commission Communication  
**Imprimeur :** Cat imprim à Troyes  
**Distribution :** Municipalité  
**Tirage :** 440 exemplaires  
**Dépot légal :** 2<sup>ème</sup> Trimestre 2024



## *Le mot du maire*



Madame, Monsieur,  
Cher Glayolat,

La conjoncture économique n'est toujours pas au beau fixe. L'inflation, même si elle ralentit, reste toujours importante. Nous le voyons régulièrement en remplissant nos caddies dans les supermarchés.

Les dépenses communales n'échappent pas à cette inflation avec des charges, notamment sur l'électricité, de plus en plus importantes et des recettes, qui depuis la suppression de la taxe d'habitation ne sont plus dynamique. De ce fait, nous n'arrivons plus à investir comme nous le souhaitons.

Depuis l'année dernière, un débat s'est instauré dans notre conseil municipal pour savoir s'il fallait, à l'instar de beaucoup d'autres collectivités, augmenter les taux d'impositions afin de nous permettre d'avoir des marges de manœuvre plus importante.

Le conseil municipal, divisé sur ce choix, a décidé d'augmenter ses taux en cette année 2024. Cette augmentation de taux sera conjuguée avec l'augmentation la base fiscale décidé par l'état et permettra de dégager une recette supplémentaire de 20000 € pour la commune.

Cette augmentation, fait en moyenne pour les membres du conseil municipal une augmentation de 45 € sur l'année. Ce chiffre est bien entendu variable selon le type d'habitation que vous avez et si vous le souhaitez, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la mairie pour que nous calculions ce que cela représente pour vous.

Cette marge de manœuvre nous permettra à l'avenir de nous consacrer, à l'amélioration énergétique de nos bâtiments communaux et plus particulièrement à nos écoles et notre mairie.

Comme vous pourrez le lire, puisque c'est notre reportage de ce glayolat, le bâtiment périscolaire est toujours d'actualité. Le permis de construire vient d'être déposé et lorsqu'il sera accepté, il nous faudra procéder à des appels d'offre pour la réalisation des travaux. Nous attendons cette étape avec beaucoup d'impatience mais également beaucoup d'incertitudes concernant les prix de de ceux-ci, en espérant qu'il reste dans une enveloppe raisonnable par rapport à l'estimation de l'architecte.

Vous retrouverez, comme vous en avez l'habitude dans ce numéro, tous les événements qui se sont produits sur la commune depuis la dernière parution.

Nous espérons, que chacun qui le souhaite, a pu se retrouver dans une animation qui a été proposé.

J'en profite, au nom de nos associations, que je remercie encore pour l'investissement de leurs bénévoles, qu'il recherche de nouveaux acteurs.

Enfin, je vous souhaite à tous, de retrouver un peu le soleil qui nous manque cruellement en ce début de printemps en espérant que cela ne se transforme pas en canicule durant l'été.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier Duquesnoy  
Maire de Saint-Pouange

**Vous souhaitez rencontrer Mr Le Maire ou un de ses Adjoints ?  
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :  
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h**

# Commissions municipales

## Commission VOIRIE :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint  
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Céline MERCIER, Christian THOMAS.

## Commission ANIMATION :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint  
Membres : Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

## Commission ENFANCE - ELEMENTS STRUCTURANTS :

Co présidée par **Frank DOUET**, 2ème adjoint  
Membres : Mélanie FLISOT, Stéphane DE MARCH, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU.



## Commission URBANISME - ENVIRONNEMENT

Co présidée par **Christine VAISSIERE**, 3ème adjointe  
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU,

## Commission COMMUNICATION

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe  
Membres : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

## Commission BÂTIMENTS

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe  
Membres : Mélanie FLISOT, Christian THOMAS.



# Délégués communaux et intercommunaux

## Délégués Troyes Champagne Métropole

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau  
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire

## Délégués au SDDEA

Titulaire : Olivier DUQUESNOY  
Suppléant : René CEZARD

## Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY  
Suppléante : Céline MERCIER

## Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, S.D.E.A.

Titulaire : Dominique KAMITSIS  
Suppléante : Gisèle VINOT

## Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires, C.C.C.S.P.V.

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire  
Titulaires : Dominique KAMITSIS, Cyrille LECOURT  
Suppléants : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Patrick HAILLOT

## Correspondant Défense

Dominique KAMITSIS

## Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Céline MERCIER  
Suppléante : Eloïse OLIVEAU

## Représentant du Centre National d'Action Sociale, CNAS

Céline MERCIER

## Commission Communale d'Action Sociale, CCAS

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,  
Les délégués du conseil municipal sont : Céline MERCIER, Christian THOMAS, Denis FOU DRAIN

# Evènements

## Commémoration du 11 novembre

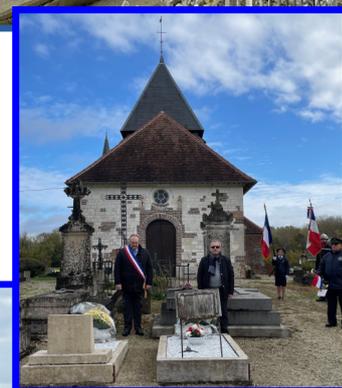
Comme chaque année en ce 11 novembre, nous nous sommes réunis pour commémorer l'armistice qui mit fin aux hostilités de la première guerre mondiale.



Pour nous accompagner dans cette commémoration, nous étions entourés d'enfants, habitants et de la Fanfare Avenir Musique de Saint Léger.



S'en est suivi un partage du verre de l'amitié où les habitants et les élus ont pu se retrouver.



## Marché de la Saint Nicolas



Sur une belle journée de fin novembre, à la salle polyvalente Henri Febvre, pour le grand plaisir des enfants, nous avons accueilli Saint Nicolas et sa distribution de bonbons sur le marché organisé par Glayolat Loisirs.



Ce fut un succès.

Beaucoup d'exposants étaient installés et de nombreux visiteurs sont venus les rencontrer.



Merci aux bénévoles de cette association.



## Décorations de Noël

Cette année encore, la commission animation et les employés des services techniques ont installé les décorations de Noël sur le parking de la mairie, près de la maternelle, la gare et son train devant la bibliothèque ainsi que la crèche.



Merci pour leur travail afin que la magie de Noël soit dans notre village.

## Colis des Aînés



Le colis des aînés reste une tradition dans notre village au moment des fêtes de fin d'année. Il est organisé par la commission animation.



De plus en plus d'ayants droits choisissent le colis.



Après le discours prononcé par M. le Maire, s'en est suivi un apéritif convivial entre les aînés et les représentants de la commune qui ont procédé à la remise des colis.



Cette année encore, la commission animation présidé par Dominique Kamitsis a organisé la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous avons, comme les années précédentes, invité une partie du village (rue des pâtures, rue des maraux, rue des pâques fleuries, rue des jardins) afin de faire profiter un maximum de personnes à ce moment convivial.

Nous avons tout de même un regret, depuis plusieurs années, nous aimions récompenser nos diplômés lors de cette cérémonie des vœux. Malheureusement, peu de candidats aux examens autorise l'éducation nationale à nous communiquer les lauréats. Nous réfléchissons donc à une nouvelle solution pour connaître les lauréats et l'édition 2025 nous permettra de renouer avec cette tradition invitant les diplômés 2023 et 2024.

OD



## Bibliothèque



En ce mercredi 24 janvier avait lieu le lancement à la Bibliothèque Municipale Saint-Pouange, du dispositif coordonné par le Département de l'Aube via sa médiathèque départementale de Pop l@b en bibliothèque.

Les habitués de la bibliothèque et certains curieux sont venus nombreux pour découvrir le fonctionnement et les usages d'une imprimante 3D, la modélisation informatique à l'impression par couches successives.



M. Le Maire, Mme Monique Dobosz accompagnés de deux adjoints municipaux, ont accueilli Mme Sibylle Bertail-Fassaert, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aube, Canal 32, L'Est éclair, et THÈME RADIO TROYES pour couvrir cet évènement dont la technicité de l'outil était présenté et animé par M. Alexandre Contat de DiStudio3D.

Le matin, les enfants du centre de loisirs ont largement profité de cette machine qui non seulement propose des applications industrielles et médicales mais aussi pour leur grand bonheur des applications plus ludiques et créatives. Ils ont pu fabriquer des figurines de Pokémon mais aussi dessiner des modèles laissant cours à leur imagination et créativité avec le stylo 3D.



Ces évènements nous rappellent que la bibliothèque est bien le premier lieu culturel de proximité.



Le vide-dressing puériculture organisé par Glayolat Loisirs a attiré beaucoup de visiteurs pour de plus en plus d'exposants.



Tout le monde fut ravi de faire de très bonnes affaires.

# À l'École



Il y a eu le CARNAVAL.

Le thème était les jeux olympiques et beaucoup de sportifs ont défilé, dansé puis goûté en cette belle journée printanière.



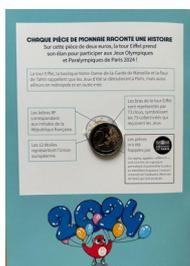
**Lundi 8 avril 2024**, les Cp/Ce1 ont fêté le centième jour d'école. Ils ont mis à contribution les élèves des autres classes pour former les anneaux olympiques avec 100 empreintes de mains à la peinture, pour trouver 100 mots en lien avec le sport et fabriquer 100 drapeaux. Ils ont aussi préparé un goûter pour 100 élèves et ont formé le nombre 100 en rassemblant 100 enfants. Une belle journée festive pour travailler les mathématiques en s'amusant.



100 jours avant les JO, les élèves de l'école élémentaire ont participé à une après-midi sportive organisée par les enseignants. Par équipes de 9 de niveaux différents, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur les 10 ateliers proposés. Tous ont fait preuve de motivation, énergie et persévérance dans un bel esprit fair play.



À l'issue de ces ateliers, Madame Hugot a félicité et remercié tous les élèves pour leur engagement et comportement et en récompense, chacun a reçu un livret explicatif sur les JO accompagné d'une pièce de 2€ à l'effigie de l'événement sportif, offert par le ministère de l'éducation nationale.



# Accueil Collectif de Mineurs

Sur la période de décembre au périscolaire nous avons eu la visite des lutins farceurs lors du traditionnel repas de Noël.



En janvier la galette des rois avec les chanceux qui ont eu la fève.



Le Centre de Loisirs accueille vos enfants.

Notre Centre de Loisirs fonctionne habituellement :  
une semaine sur les petites vacances scolaires,  
sur 4 semaines pour les grandes vacances,  
et les mercredis matins.

Y sont accueillis les enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans.

Des activités à thèmes différents chaque semaine sont proposés aux enfants.  
Pour plus d'informations, les inscriptions et modalités sont sur le site internet de la mairie  
ou sinon, vous pouvez scanner ce QRcode qui vous dirigera sur la page concernée.



# Bibliothèque

Le mercredi 24 janvier était lancé à la bibliothèque le dispositif PopL@b coordonné par le département et la bibliothèque départementale. Ce dispositif veut changer l'image des bibliothèques et en faire un lieu de découverte des nouvelles technologies, d'expérimentation et de partage du savoir-faire.

Lors de cette journée Alexandre Contat de la société DiStudio 3D a présenté l'imprimante 3D.

Le matin ce sont les enfants de l'ACM qui ont découvert ce matériel, ont manipulé différentes réalisations et ont assisté à la fabrication de figurines variées.

Ils ont également pu dessiner avec les stylos 3D.

Chacun est reparti ravi avec une figurine Pokémon.

L'après-midi, adultes et enfants sont venus nombreux découvrir le fonctionnement et les réalisations de cette imprimante en présence, de Sibylle Bertail-Fassaert, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aube, Olivier Duquesnoy maire de Saint-Pouange et Anne-Sophie Reydy directrice de la Médiathèque départementale.

Chacun a apprécié les explications du formateur.

Des échanges intergénérationnels ont eu lieu autour des stylos 3D les adultes guidant les enfants.

Le 20 décembre, nous avons proposé aux enfants un atelier décoration de Noël.

Chacun a laissé parler son imagination pour réaliser des chefs-d'œuvre à partir du matériel à leur disposition.

## Animations à venir :

Le mardi 28 mai nous accueillerons la conteuse Léa Pellarin pour une séance tout public intitulée « De fil en aiguille »

Le samedi 8 juin après-midi stage poterie pour adultes.

La bibliothèque présentera au mois de juin une brodeuse numérique prêtée par la médiathèque départementale.

Celle-ci sera utilisée lors de la fabrication de sacs pour les lecteurs, en lien avec l'Atelier Créatif.

Monique Dobosz

Responsable bénévole de la Bibliothèque  
de Saint -Pouange



Horaires périodes scolaires : Lundi : 16h30 - 18h - Mercredi : 16h00 - 18h00 - Vendredi : 16h30 - 18h30  
téléphone : 03 25 40 36 08, aux horaires d'ouverture - courriel : [bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr](mailto:bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr)

## MAIS OÙ EN EST LE « PROJET CANTINE » ?

C'était un engagement de campagne de la municipalité: bâtir une nouvelle cantine et un bâtiment d'accueil scolaire et périscolaire.

Cette idée émergeait à la suite des constats faits au cours des dernières années.

Des problèmes de fonctionnalité et de dimensions des structures rendent difficile la prise en charge, dans les meilleures conditions, des 150 élèves d'écoles maternelle et élémentaires accueillis quotidiennement à Saint-Pouange. 110 d'entre eux s'y restaurent à midi et une cinquantaine bénéficient, le matin et le soir, des services périscolaires effectués dans les locaux scolaires voire dans la salle du conseil pendant les vacances.

En plus du désir de profiter d'une cantine digne de ce nom, la nécessité de créer une salle d'activité périscolaire paraît évidente. À cela, s'ajoute l'obligation de construire un bureau de direction de l'école (actuellement dans la salle de classe de la directrice), des vestiaires et une salle de repos pour les personnels, et un local de stockage aux normes pour les produits d'entretien.

En tenant compte de ces besoins, un cabinet d'architecture a été sollicité pour élaborer un projet.



Un bâtiment de 450m<sup>2</sup> devrait voir le jour ; ses fondations seront implantées de l'emplacement de la salle de conseil, qui sera démolie en raison de ses défauts de toiture et d'étanchéité, jusqu'à la mairie. Il sera relié par un préau (inexistant à ce jour) à l'école maternelle dont la cour devrait être considérablement agrandie. Cette structure sera composée d'une salle de cantine spacieuse, moins bruyante et modulable comme la cuisine, ainsi qu'une grande pièce dédiée au périscolaire. Le parking, trop petit, sera agrandi et végétalisé, et la bibliothèque pourra exploiter tout son espace pour étendre ses rayonnages.



Initié en novembre 2020 par les commissions enfance et bâtiments, ce programme a beaucoup évolué depuis près de trois ans. Une première proposition faite par les architectes et qui ne correspondait pas à nos attentes, a été refusée par la municipalité. Une seconde ébauche, en adéquation avec l'état des lieux initial et nos capacités d'investissement, a pris de nombreux mois pour être formalisée et a considérablement allongé les délais. Elle propose une meilleure répartition des volumes, des espaces, et remédie aux difficultés d'accessibilité et aux exigences thermiciennes. Parallèlement à ce travail de conception, les conseillers de Troyes Champagne Métropole (TCM) ont été sollicités pour nous accompagner, des banques ont étudié notre dossier pour établir un budget et affiner ce projet, et des demandes de subventions ont été faites auprès de la région Grand-Est, du département de l'Aube, de la CAF, de TCM et de DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux).





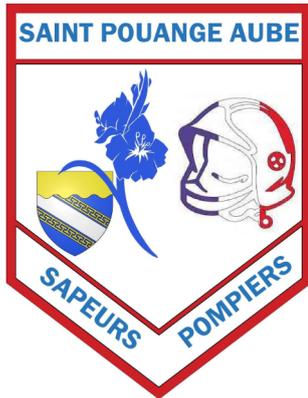
La demande de permis de construire a finalement été déposée le 9 avril 2024. Le coût du projet est estimé à 1 183 452€ dont approximativement 80% seront subventionnés. Dans l'attente de cette autorisation de débiter les travaux qui peut durer environ trois mois s'il n'y a pas d'instruction supplémentaire, l'architecte rédige le C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières) ; un document contractuel qui fixe les conditions nécessaires à l'exécution des prestations du marché pour déposer l'appel d'offre. Dès l'accord du permis de construire et à la suite de la consultation des entreprises, nous obtiendrons des devis réels sur les coûts des travaux et pourrons à nouveau nous tourner vers nos financeurs. Au final, tous ces retards ont peut-être été bénéfiques, au vu des prix des matériaux et du niveau de l'inflation depuis près de deux ans. La situation semble s'améliorer et pourrait nous permettre, dans un premier temps d'obtenir des propositions de tarifs acceptables et dans un second temps de faire aboutir ce magnifique projet.

Si les meilleures choses ont besoin de patience, il n'est alors pas impossible de voir la première pierre de notre nouvel édifice posée au cours des prochains mois.

SDM



# Les Pompiers de Saint-Pouange



La compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Pouange

vous présente son nouvel écusson

Le logo de la mairie le bouquet de glaïeuls est représenté ainsi que le casque f1 tricolore.

Il sera porté sur nos tenues en toute occasion et avec fierté.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveau pompiers volontaires.

Venez nous rendre visite.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

A bientôt



Nous vous rappelons que pour s'engager (homme femme) il faut :

Avoir 18ans-16 ans avec l'accord des parents

Avoir moins de 55 ans

Être motivé(e) et disponible

Jour de ses droits civiques

Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique

Prenez contact avec le Lieutenant Jean-Yves PAILLOTET au 06.24.99.15.47

ou un sapeur-pompier

ou bien M. le Maire Olivier DUQUESNOY à la mairie au 03.25.41.71.91

Lieutenant Jean-Yves PALLIOTET



# Les Pompiers de Saint-Pouange vous informent



## JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUBE

### RECRUTEMENT 2023/2024

- ➔ Tu es né(e) en 2009 ou 2010
- ➔ Tu veux intégrer la formation en septembre

➔ Rejoins-nous



Les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) constituent une filière pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Les JSP sont regroupés au sein de l'Ecole Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Aube dont les buts sont de les initier aux techniques d'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que de leur transmettre le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.



#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de cette formation pluridisciplinaire sont multiples, en particulier en préparant les jeunes à :

- ✦ intégrer les services d'incendie et de secours et à devenir des citoyens actifs,
- ✦ apprendre les techniques de sécurité civile avec pour objectif l'obtention du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui constitue une unité de valeur reconnue et prise en compte lorsqu'il est recruté comme sapeur-pompier volontaire ou professionnel,
- ✦ développer leur aptitude physique et sportive et donner aux jeunes le goût de l'effort par la participation à des compétitions sportives (parcours sportif du sapeur-pompier, natation, cross et épreuves athlétiques).



#### ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par des animateurs de Jeunes Sapeurs-Pompiers, ayant qualité de sapeur-pompier professionnel ou volontaire, et ayant suivi une formation pédagogique adaptée à l'encadrement de mineurs.



#### PARCOURS DE FORMATION

L'apprentissage des Jeunes Sapeurs-Pompiers se réalise sur quatre ans. Chaque année constitue un module de plusieurs formations. Les sessions se déroulent les samedis matins ou après-midi dans l'enceinte des centres d'incendie et de secours.

Ecole Départementale  
des Jeunes Sapeurs-Pompiers  
21, rue Etienne Pédron  
10 000 Troyes  
[www.udsp10.com](http://www.udsp10.com)



Responsable : Lieutenant David Gautier



06 26 64 24 54



[ecole.jsp10@gmail.com](mailto:ecole.jsp10@gmail.com)

#### CONDITIONS POUR DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER



Tu es né(e) en 2009 ou 2010 (sous réserve de l'accord parental)



Obtenir un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives délivré par le médecin de sapeurs-pompiers



Verser une cotisation annuelle à l'Ecole départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Aube

#### RETROUVEZ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUBE SUR CANAL 32



#### ET APRES - CARRIERE

A l'issue de son engagement en qualité de JSP et sous réserve d'avoir validé l'ensemble de son parcours de formation, le jeune sapeur-pompier peut poursuivre son engagement, en devenant :

✦ sapeur-pompier volontaire, parallèlement à son activité professionnelle, d'un Service Départemental d'incendie et de Secours ou au sein d'un corps communal.

✦ sapeur-pompier professionnel au sein d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours, en qualité de sapeur-pompier professionnel non officier ou de sapeur-pompier professionnel officier, sous réserve de réussite aux concours organisés régulièrement.

L'engagement peut également se traduire par une intégration dans une unité militaire au sein de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ou des Unités d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile.



Et puis, si vous ne souhaitez pas faire une carrière tournée vers la sécurité civile, votre engagement en qualité de jeune sapeur-pompier restera pour toute votre vie une carte de visite traduisant vos valeurs citoyennes et votre sens du devoir et de la hiérarchie.

# Glayolats Loisirs

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée a eu lieu le 19 Janvier, nous avons distribué les flyers d'invitations dans les boites aux lettres pour essayer de trouver de nouveaux membres. Nos bénévoles, toujours présents à nos côtés se sont déplacés en nombre, deux nouvelles personnes sont venues nous rejoindre.

Nous sommes ravis d'accueillir Gérard Antoine BOUTTEN qui va prendre la fonction de trésorier au sein de notre équipe. En effet, notre trésorière Valérie quitte son poste mais reste bénévole. Nous la remercions pour le travail effectué pendant tous ces années.

Un autre bénévole, Monsieur BELGRAND, viendra nous aider ponctuellement et nous lui souhaitons la bienvenue.

Et c'est que nous recherchons, des bénévoles qui pourraient nous consacrer quelques heures pour nous aider au montage ou démontage des stands, rangement. Les bénévoles ne sont pas obligés d'être présents dans toutes nos manifestations.

## RÉSUMÉ DE NOTRE AG

Le bureau remercie tous les bénévoles pour l'aide apportée aux différentes activités

Le conseil municipal pour le prêt de la salle et le matériel

Le personnel communal pour le montage des stands etc...

## RÉSUMÉ DES MANIFESTATIONS

La Période est de 18 mois soit du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2023

Loto

Marché de la St Nicolas

Vide Dressing

Soirée des années 80

Vide grenier

Toutes les animations ont bien fonctionné, et le bilan financier est positif.

Ce qui nous permet d'investir dans du matériel ou de donner une participation financière aux Glayolats qui voudront participer à notre sortie.

**Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, votre aide nous est précieuse.**

## Vide Puériculture du 11 Février

23 Exposants dont 20 de St POUANGE

Nous sommes vraiment satisfaits que les GLAYOLATS puissent participer à ce genre de manifestation. Car notre but est d'animer la commune, et que ce soit des habitants du village qui en profitent c'est très bien.

Domage que nous n'ayons pas la possibilité d'en accueillir davantage.

## Vide Greniers

Le temps des vide greniers est de retour, celui-ci aura lieu le dimanche 12 Mai.

Les papiers d'inscriptions seront distribués dans les boites aux lettres prochainement.

N'hésitez pas à vous inscrire pour vider vos greniers, vos caves, ou granges ou tout simplement passer une journée entre amis.

Les conditions restent les mêmes, 2 euros le mètre avec 5 mètres minimum avec voiture.

## Sortie

Nous n'avons pas fait de sortie depuis 2020.

Celle-ci est prévue le 22 Juin et le flyer d'inscription sera distribué en même temps que ceux du vide greniers, nous espérons que cette journée découverte vous conviendra.

Bien sûr les Glayolats bénéficieront d'un tarif préférentiel puisqu'une partie des bénéfices que nous réalisons par les manifestations que nous organisons sont redistribués dans cette sortie.

Le Comité des Fêtes de SAINT-POUANGE  
**GLAYOLATS-LOISIRS**  
MAIRIE  
5 rue Edouard Herriot - 10120 SAINT POUANGE



# PhiMaDelphie Country



La fin d'année 2023 a été marquée par deux moments de partage comme nous les aimons.



Comme de coutume, aux vacances scolaires, nous fêtons les anniversaires de chaque PhiMaDelphien et PhiMaDelphienne, lors d'une Soirée partage.

La première a eu lieu en octobre et la seconde en décembre lors de notre Christmas.



Nous avons commencé cette nouvelle année 2024 par une soirée spéciale Epiphanie. Nous avons dégusté la galette offerte par le club.



C'est à Entremont Le Vieux, en Savoie, que certains membres ont fini le mois de janvier. Un excellent moment apprécié de tous !

De plus, cette année, les membres du bureau leur ont fait la surprise en faisant une petite escale, à Aix Les Bains, pour leur offrir une petite croisière sur le Lac du Bourget.

Et la neige était au rendez-vous !

Une sortie à l'Ours Noir, au bowling des 3 Seine ou encore au cabaret de Longchamp sur Aujon sont prévues cette année.

Notre bal annuel aura lieu le 23 mars 2024 à la salle des fêtes de Buchères.

Pour toutes informations complémentaires :

[phimadelphie@laposte.net](mailto:phimadelphie@laposte.net)

[www.phimadelphie.com](http://www.phimadelphie.com)

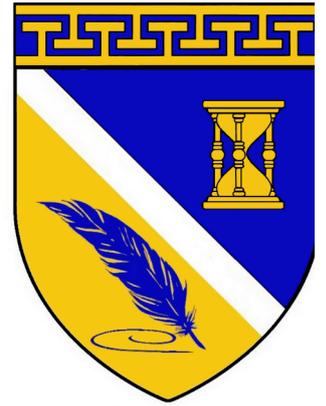
La Présidente Delphine : 06 98 13 62 59

Bérangère Animatrice : 06 63 76 01 18

# La Guilde des Traceurs de Temps

Bonjour amis Glayolats,

Ce 15 mars dernier, l'association la Guilde des Traceurs de Temps a vu sa présidence changer ; c'est ainsi que je vous annonce que le projet médiéval de la Guilde se verra recentralisé définitivement sur notre commune, nous voyant accueillir tous les deux ans notre grande Fête Médiévale comme vous avez pu la connaître sur deux éditions déjà. D'autres activités seront à mettre en place pour que nous puissions nous poser comme acteurs de notre commune et ainsi combler l'année creuse entre deux fêtes : Balade contée, marché artisanal, concert et autres ateliers.



## Une date à noter dans vos agendas.

Les Traceurs ont l'immense joie de vous annoncer que nous nous retrouverons les **24 et 25 mai 2025** pour notre grande fête et pour que celle-ci soit belle et grande, l'année 2024 sera pour nous une année de restructuration en interne et d'ouverture vers le monde, vers vous. J'aimerais du fond du cœur pouvoir vous emmener tous dans cette aventure aux limites du temps et de l'histoire, où les adultes sont de grands enfants, où les enfants partagent leurs jeux et leurs joies avec leurs parents. Enfin 2024 se veut d'être l'année où l'on construit une équipe soudée sur notre commune, toutes les énergies sont bonnes et nous engagerons une campagne de recrutement sur Saint Pouange ainsi que les communes limitrophes, pas de critère défini, seulement l'envie et le partage pour un but commun, celui de ravir petits et grands.



Johan Paillard

Votre interlocuteur pour la Guilde des Traceurs de temps

06 63 12 08 81 - [johan89@live.fr](mailto:johan89@live.fr)

## Un problème de taille.

A L'instant où je vous écris, un problème de taille se dresse devant nous, l'association riche de ses dix années d'existence a amassé une quantité de matériel assez conséquente, et nous sommes à la recherche d'un endroit de stockage, une grange, un garage, un container... Toutes les propositions seront étudiées. L'essentiel est que le matériel nécessaire à notre activité soit sur notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, chaque question a forcément une réponse, venez nous rejoindre dans l'aventure et aidez-nous à pousser encore longtemps les portes du temps.

Amitiés médiévales



Retrouvez-nous sur notre Facebook : La Guilde des Traceurs de Temps  
Retrouvez-moi sur Facebook : Johan Paillard mais aussi Saint Pouange City



# Aube Sud Loisirs Omnisports

Notre association, comme chaque hiver a vu beaucoup de nos adhérents en mode hibernation.

À savoir la pétanque qui a cessé totalement son activité en attendant le retour des beaux jours. Quelques-uns de nos boulistes préparent un projet de tournoi en Espagne qui a lieu au mois d'avril. Les autres attendent le soleil pour retourner s'adonner à leur sport favori.

Concernant nos footballeurs, c'est la trêve. Les différents terrains étant fermés à cause des conditions climatiques, nos joueurs ont soit profité du gymnase de Bouilly mis à notre disposition par TCM, soit pour nos équipes en entente, continué de jouer sur le terrain synthétique de Songis. Nos jeunes joueurs ont pu aussi toucher le ballon lors des journées foot indoor organisées par le district. La reprise officielle approche à grands pas.



En revanche, nos marcheurs courageux ont eux, bravé la météo et continué malgré le froid, la neige, la pluie de pratiquer la marche nordique dans le secteur.

Comme chaque hiver, notre section animation a repris du service. Les membres de celle-ci ont organisé, à la salle des fêtes de Saint Pouange le traditionnel loto de la saint Valentin. Nous remercions à ce sujet la commune qui a mis à notre disposition les infrastructures, nous permettant de mener à bien ce projet.



Pour tout renseignement concernant les 3 premières sections, contactez Christophe au 07.86.40.61. 42. ou Gérard au 06.19.06.49.65.

Cet hiver a vu aussi l'association s'agrandir avec la création de 2 nouvelles sections : une section danse qui a du mal à décoller, et une section théâtre qui elle voit déjà 16 membres à son actif.



Section Danse : Studio n'Dance



Section Théâtre : Les 3 coups de l'ASLO

Pour tout renseignement concernant la danse ou le théâtre, contactez Angélique au 06 43 86 76 93

**Recrutement d'un**

Aube Sud Loisirs Omnisports  
Recherche un jeune entre 18 et 25 ans

**Service civique**

pour la saison 2024 / 2025 (à partir de septembre 2024),  
Si vous êtes intéressé, envoyez vos CV et lettre de motivation

à [aube-sudloisirs@orange.fr](mailto:aube-sudloisirs@orange.fr)

Renseignements par téléphone au 07.86.40.61.42 ou 06.19.06.49.65

# Atelier Créatif



Nos activités c'est bien le jeudi de 14H00 à 17H00.

Nous vous accueillons avec plaisir

Le bureau



N'hésitez pas si  
vous aimez la couture, le tricot, le patchwork ...

Contactez-nous par mail : [birostdodo10@hotmail.fr](mailto:birostdodo10@hotmail.fr)

# Agenda



**08 mai 2024**  
Cérémonie  
commémorative



**12 mai 2024**  
Vide Grenier  
par Glayolats Loisirs



**08 juin 2024**  
Repas des Aînés



**13 juillet 2024**  
Feux d'artifice &  
festivités

**14 juillet 2024**  
Cérémonie  
commémoratives



**02 sept. 2024**  
Rentrée scolaire



**06 oct 2024**  
Exposition des  
Artistes Amateurs



**1<sup>er</sup> au 31 oct.2024**  
Prévention au cancer  
du sein



## Synthèses des conseils municipaux

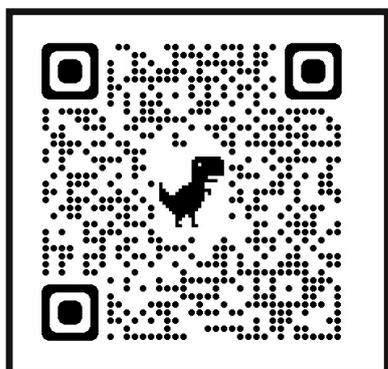
Bonne lecture.

Lien internet du dossier en PDF.

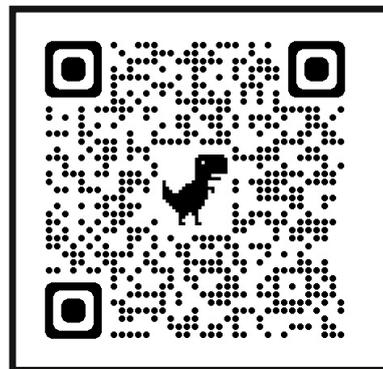
<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/67228/proces-verbal-26-septembre-2023>

<http://www.saint-pouange.fr/fr/compte-rendu/67390/proces-verbal-12-decembre-2023>

Compte-rendu du conseil  
municipal du 26 septembre 2023



Compte-rendu du conseil  
municipal du 12 décembre 2023



**Nous vous rappelons que les comptes-rendus des réunions de conseil municipal sont consultables sur notre site internet et au tableau d'affichage à la Mairie, dans leur intégralité.**



# Information



Les riverains doivent entretenir leur trottoir sur une espace minimum de 1,20 m de largeur que ce soit pour poursuivre le désherbage effectué par les employés communaux ou pour déneiger les trottoirs en hiver.

Chacun doit prendre soin de tailler ses haies en bordures du domaine public sur trottoirs ou allées à l'aplomb des limites de propriétés.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'entretenir ces plantations et votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité.

Les branchages et autres végétaux doivent être ramassés et déposés par vos soins dans une déchèterie du Grand Troyes, dont l'accès est gratuit, ou lors du ramassage hebdomadaire des déchets verts devant votre propriété.

Vous pouvez vous référer à l'arrêté municipal n° 2023-60 du 13 juillet 2023 qui est consultable sur le site internet de la mairie, sur le tableau d'affichage municipal ou en scannant ce QR Code.



**Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.**

# Information



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**TROYES  
CHAMPAGNE**  
MÉTROPOLE

## LES ESPACES FRANCE SERVICES

des guichets uniques  
pour faciliter toutes vos  
démarches administratives



Ce guichet unique permet de  
vous accompagner sur vos  
démarches administratives  
auprès des partenaires de l'État,  
ainsi que de nombreux  
partenaires locaux.

Leurs services sont totalement  
gratuits.

Vous serez accueillis en toute  
confidentialité par des agents  
formés pour être à votre écoute.  
N'hésitez pas,  
prenez contact avec eux.

### BOUILLY

42 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville - 10320 Bouilly  
09 71 26 22 76

[franceservices.bouilly@troyes-cm.fr](mailto:franceservices.bouilly@troyes-cm.fr)

Ouvert mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h-17h



## SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES COURANTES

Carte d'identité, Carte grise,  
Permis de conduire...

Vos Espaces enregistrent et  
assurent le suivi de vos demandes



## INTERROGEZ L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE AGGLO

Une question ???

Transports, Collecte des déchets,  
Médiathèques...

Les agents France Services  
sont là pour vous renseigner !

## À VOTRE ÉCOUTE, POUR VOUS AIDER !

**SUR RENDEZ-VOUS  
CONFIDENTIEL  
ET GRATUIT !**

Les organismes publics  
vous accueillent  
sur rendez-vous

### Permanences physiques

- **LE POINT CONSEIL EMPLOI**  
Un accompagnement personnalisé de votre recherche d'emploi
- **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT**  
Des orientations dans vos démarches juridiques, vos droits et obligations expliqués, une aide dans la rédaction de courriers juridiques
- **LA MISSION LOCALE...**  
... s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire : pour trouver une formation, un emploi et des solutions aux difficultés du quotidien (logement, santé...)
- **LA MÉDIATRICE DE L'ÉNERGIE**  
Des conseils en matière d'économie d'énergie de l'habitat, pour lutter contre la précarité énergétique



Passez devant la caméra !

Échangez en visioconférence  
avec l'organisme public  
de votre choix

- **PÔLE EMPLOI**
- **SERVICES DES IMPÔTS**
- **CAF**
- **CPAM**
- **MSA** (Sécurité Sociale Agricole)
- **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)



# Élections

**Élections  
européennes**



**9 juin 2024**



## Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales ?



**1**

Rendez-vous sur le téléservice en ligne [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Élections »



**2**

Créez votre compte personnel service-public (ou identifiez-vous via FranceConnect)



**3**

Rentrez vos informations personnelles et indiquez le code postal de la commune où vous souhaitez vous inscrire



**4**

Fournissez les informations et pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale



## ÉLECTIONS

Inscrivez-vous  
sur les  
listes électorales



## maprocuration.gouv.fr

Faire sa demande de procuration en ligne,  
c'est possible !



**1**

Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères



**2**

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité



**3**

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



**4**

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

**Vous ne pouvez pas  
vous déplacer ?**



**Votez par  
procuration**

# Collecte des Déchets

## + de tri - de déchets

Tous les emballages en carton, plastique et métal vont dans le sac de tri



Les emballages sont vidés, non lavés ni empilés

### Tous les emballages en carton :

- Boîte à pizza
- Emballage pots de yaourt
- Paquet gâteaux, pâtes, etc
- Carton de colis, plié/découpé
- Boîte à oeufs
- Brique de lait / soupe



### Tous les emballages en plastique :

- Bouteille plastique
- Flacon produit d'entretien
- Barquette de viande
- Emballage charcuterie
- Emballage pack bouteilles, briques, ...
- Pot de yaourt



### Tous les emballages en métal :

- Boîte de conserve
- Barquette aluminium
- Cannette
- Aérosol
- Couvercle bocal, opercule yaourt



### Ne vont pas dans le sac de tri :

- Les couches
- Les mouchoirs papier
- Les lingettes
- La litière, la cendre
- La poussière
- Les bouteilles
- Les bocaux
- Les journaux
- Les papiers
- Les prospectus
- Les magazines
- Les enveloppes
- Le tissu
- Les vêtements
- Les chaussures
- Les ceintures
- Les sacs
- Les chapeaux
- Les épilures
- Les végétaux
- Les fruits et légumes abîmés
- Le marc de café
- Les coquilles d'oeufs



Bac gris



Borne verre



Borne papier



Borne textile



Composteur



## CALENDRIER 2024 COLLECTE DE VOS DÉCHETS

### Saint-Pouange



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DECHETS  
03.25.45.27.30 - collectedechets@troyes-cm.fr

## CALENDRIER 2024 COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Sauf les rues du Stade, Bleuze et Chemin Bleuze.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
lun 01	jeu 01	ven 01	lun 01	mer 01	sam 01
mar 02	ven 02	sam 02	mar 02	jeu 02	dim 02
mer 03	sam 03	dim 03	mer 03	ven 03	lun 03
jeu 04	dim 04	lun 04	jeu 04	sam 04	mar 04
ven 05	lun 05	mar 05	ven 05	dim 05	mer 05
sam 06	mar 06	mer 06	sam 06	lun 06	jeu 06
dim 07	jeu 07	jeu 07	dim 07	mar 07	ven 07
lun 08	ven 08	ven 08	lun 08	mer 08	sam 08
mar 09	sam 09	sam 09	mar 09	jeu 09	dim 09
mer 10	sam 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10
jeu 11	dim 11	lun 11	jeu 11	sam 11	mar 11
ven 12	lun 12	mar 12	ven 12	dim 12	mer 12
sam 13	mar 13	mer 13	sam 13	lun 13	jeu 13
dim 14	mer 14	jeu 14	dim 14	mar 14	ven 14
lun 15	jeu 15	ven 15	lun 15	mer 15	sam 15
mar 16	ven 16	sam 16	mar 16	jeu 16	dim 16
mer 17	sam 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17
jeu 18	dim 18	lun 18	jeu 18	sam 18	mar 18
ven 19	lun 19	mar 19	ven 19	dim 19	mer 19
sam 20	mar 20	mer 20	sam 20	lun 20	jeu 20
dim 21	mer 21	jeu 21	dim 21	mar 21	ven 21
lun 22	jeu 22	ven 22	lun 22	mer 22	sam 22
mar 23	ven 23	sam 23	mar 23	jeu 23	dim 23
mer 24	sam 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24
jeu 25	dim 25	lun 25	jeu 25	sam 25	mar 25
ven 26	lun 26	mar 26	ven 26	dim 26	mer 26
sam 27	mar 27	mer 27	sam 27	lun 27	jeu 27
dim 28	mer 28	jeu 28	dim 28	mar 28	ven 28
lun 29	jeu 29	ven 29	lun 29	mer 29	sam 29
mar 30		sam 30	mar 30	jeu 30	dim 30
mer 31		dim 31		ven 31	



N'oubliez pas de sortir vos déchets LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours fériés
- Semaines impaires

Le marché de collecte des déchets de votre secteur sera renouvelé au 1<sup>er</sup> juillet. Un nouveau calendrier vous sera transmis courant juin. Nous vous remercions pour votre compréhension.



# Rappels de Règlementation

Tous les jours, un certain nombre de personnes emprunte les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.



D'autres, le week-end, aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, elles trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir**.

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **vos véhicules dans votre propriété**.

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que **sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules**.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute mesure afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage**.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.



Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toute mesure afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage**.

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute mesure propre à **éviter une gêne au voisinage**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)

**Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.**

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



**Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m d'une habitation.**

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droit et les personnes chargées par eux de l'entretien et de

l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)

Réglementation en vigueur concernant les haies

Selon l'article 673 du Code Civil "si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler".



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

**Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.**

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

**Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.**

Glazolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.

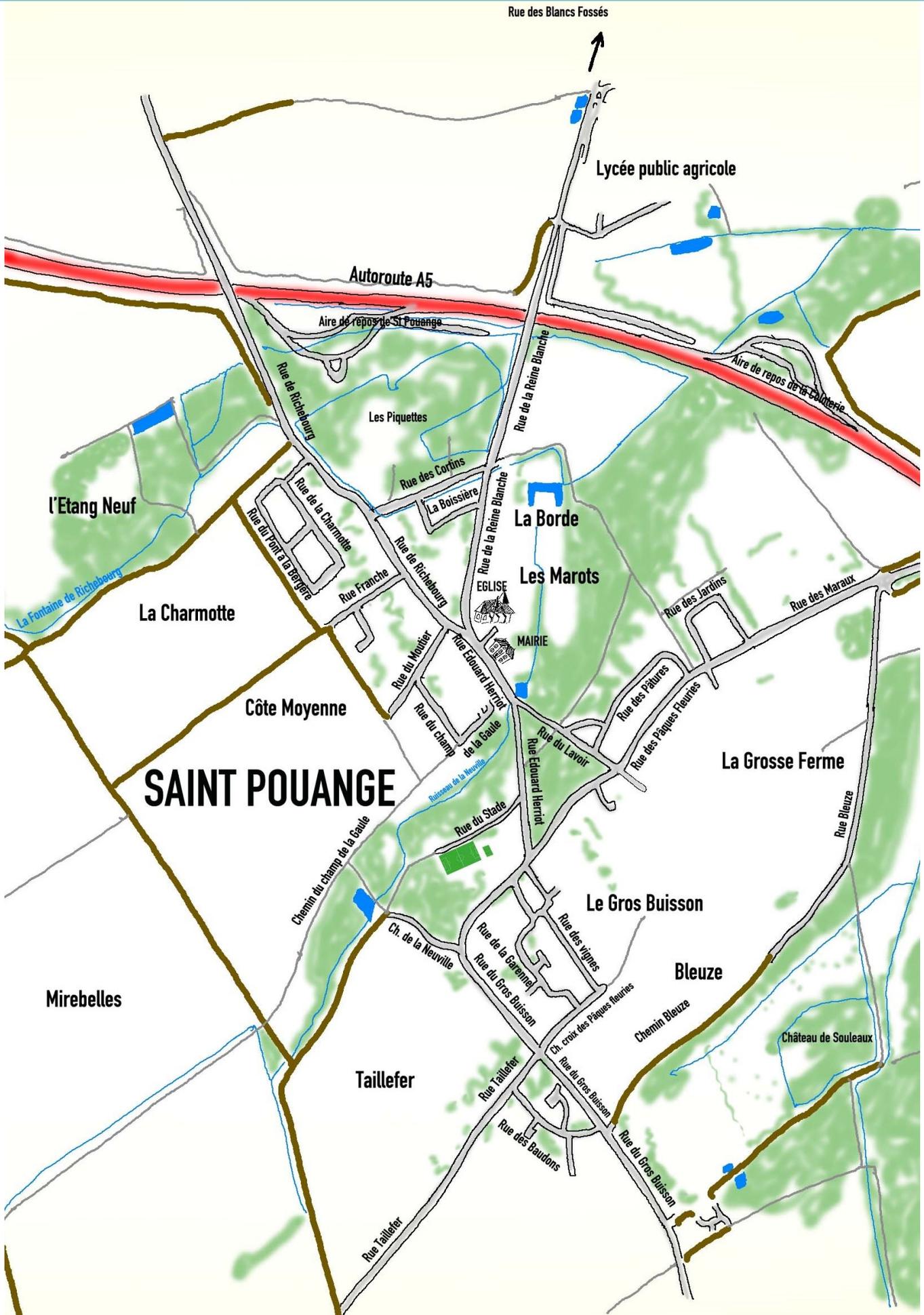


**Réglementation trottoir :**

**Aucune intervention** de quelque nature que ce soit, ne pourra être entreprise sur les trottoirs de la commune sans une autorisation de la mairie. Vous devrez dans un premier temps faire une demande par mail ou courrier, ensuite la mairie vous recontactera pour étudier la faisabilité du projet.



# Plan du Village



# Informations Pratiques

## Associations actives de Saint-Pouange

	Activités	Présidents	Coordonnées
<b>Association des Parents d'Elèves</b>	Organisation de manifestations pour aider à financer des activités	Mme Aurélie Delille	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 89 94 16 70 <a href="mailto:stpouange.ape@gmail.com">stpouange.ape@gmail.com</a>
<b>Atelier Créatif</b>	Couture, Tricot, Patchwork.	Mme Doris Birost	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange <a href="mailto:birostdodo10@hotmail.fr">birostdodo10@hotmail.fr</a>
<b>Aube Sud Loisirs Omnisports</b>	Football, Tai Chi Chuan, Marche nordique, Pétanque.	M. Christophe Perrin	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 07 86 40 61 42 <a href="mailto:aube-sudloisirs@orange.fr">aube-sudloisirs@orange.fr</a>
<b>Glaiolats Loisirs</b>	Comité des fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 45 29 28 86 <a href="mailto:glaiolats_loisirs@orange.fr">glaiolats_loisirs@orange.fr</a>
<b>Gym Volontaire Saint Pouange - Saint Léger</b>	Gymnastique, Fitness Step, Zumba.	Mme Aurore Razurel	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 10 80 13 24 <a href="mailto:gv.stleger.stpouange@gmail.com">gv.stleger.stpouange@gmail.com</a>
<b>La Guilde des Traceurs de Temps</b>	Organisation de fêtes médiévales et rendez-vous pédagogiques	M. Johan Paillard	11 rue des Vignes 10120 Saint Pouange Tél. : 06 63 12 08 81 <a href="mailto:johan89@live.fr">johan89@live.fr</a>
<b>Mémoire de Saint Pouange</b>	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicolle Pontarollo	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange <a href="mailto:memoire.saint.pouange@gmail.com">memoire.saint.pouange@gmail.com</a>
<b>Phimadelphie</b>	Country, Line Dance.	Mme Delphine Dony	8 rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 13 70 31 03 <a href="mailto:phimadelphie@laposte.net">phimadelphie@laposte.net</a>
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Pompiers volontaires	M. Jean-Yves Paillotet	4 rue Richebourg 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 99 03

### Assistante sociale:

Centre Médico social de Bouilly :  
53, rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly  
03.25.40.33.80

### Services d'urgence:

**Pompiers : 18 ou 112**  
(Centre de traitements des alertes)  
**SAMU : 15**

### Espace France Services:

42<sup>bis</sup> rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly  
09.71.26.22.76  
[franceservices.bouilly@troyes-cm.fr](mailto:franceservices.bouilly@troyes-cm.fr)

### Présence verte :

Service de la MSA destiné aux personnes isolées ou dépendantes  
Renseignements : 03.25.43.54.00

### Gendarmerie : 17

**Brigade de Bouilly :**  
03.25.40.20.04

### A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

48 rue d'Ymont  
10320 Souigny  
03.25.80.17.61.  
[admr.bouilly@fedel0.admr.org](mailto:admr.bouilly@fedel0.admr.org)

**Dépannage Eau :** 03.25.79.00.00.

**Dépannage Gaz :** 03.25.74.88.30.

**Dépannage Electricité :** 09.69.32.15.15





## Le Glayolat :

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo...

Vous pouvez contacter le Glayolat à :

Mairie de Saint Pouange - Le GLAYOLAT - 3, Rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange  
ou par courriel : [glayolat@saint-pouange.fr](mailto:glayolat@saint-pouange.fr)



Retrouvez les actualités de notre village sur [www.saint-pouange.fr](http://www.saint-pouange.fr)

